



Suivi de mon dossier regroupement familiale

Par **star750**, le **03/02/2011** à **16:20**

Bonjour,
mon mari et né en france mais n a pas la nationalité française,(il a déposé un dossier de réintégration) on s est marié en algerie le 4 octobre 2009 le 2 decembre 2010 il a déposé le dossier regroupement familiale aupres de la préfecture de bagnolet dans le departement du (93) saint seine denis,le 6 janvier 2011 la mairie et venu pour inspecter l appartement.j aimerai savoir combien de temps dois je attendre pour avoir la reponse a mon dossier? que dois je faire pour que la procédure aille plus vite merci pour votre réponse cordialement

Par **mimi493**, le **03/02/2011** à **18:07**

Il faut compter en mois, ils sont surbookés.
ça sera bien si vous arrivez en France dans un an.